



C.G.T.G – CHUG

B.P 465 – 97159 POINTE A PITRE

☎ 0590 89 15 98 ☎ 0590 93 69 12

E-mail : cgtg.chuppa@chu-guadeloupe.fr

La CGTG dérange-t-elle tant ? Sommes-nous le syndicat à abattre ?

La Direction prévoit de sceller le sort d'un agent du service technique en poste dans l'établissement depuis 12 ans et toujours en CDI !

Comment ?

En saisissant la Commission Consultative Paritaire (CCP), l'instance chargée de traiter les questions concernant les personnels contractuels qui aura à débattre du « licenciement d'un agent contractuel pour recrutement d'un fonctionnaire »

Pourquoi ?

Des motifs aussi farfelus que grotesques sont avancés, mais la vraie raison ne serait-elle pas que cet agent est investi d'un mandat syndical ?

En 2018, les agents du service technique dénoncent des problèmes de sécurité au sein de l'établissement sans que leur direction ne leur donne les moyens d'intervenir. Lors de la grève générale de 2019, les problèmes ont de nouveau été mis sur la table.

Depuis, nous faisons face à une campagne de répression syndicale, orchestrée par la Direction. Notre camarade de la cuisine qui avait dénoncé des problèmes d'approvisionnement au pôle logistique a été convoquée par sa hiérarchie. Notre camarade TILLÉ a été trainé devant les tribunaux !

Aujourd'hui, une procédure de licenciement est mise en œuvre contre un camarade du service technique, élu au CTE (Comité Technique d'Etablissement) et à la CCP, qui a toujours alerté sur les dangers qu'encouraient le CHUG, les usagers, les patients et les agents. Ce camarade, qui se bat encore pour une organisation claire au sein du service technique (qui fait quoi ?), recruté d'emblée en CDI sur un poste permanent depuis plus de 10 ans, voit pointer la fin de sa carrière sur une simple tournure de phrase... Cet agent a de nombreuses fois postulé pour intégrer la fonction publique hospitalière au regard des responsabilités qui lui étaient confiées. Nous comprenons aujourd'hui pourquoi le CHUG a mis tant de zèle à lui en bloquer l'accès, ce qui ne laisse rien présager de bon pour tous les contractuels même en CDI !

Décidément dans le CHUG dirigée par Monsieur Gérard COTELLON, on n'aime ni les **contestataires, ni les lanceurs d'alertes!** Nous ne sommes pas dupes en ce qui concerne les manœuvres de la Direction! La loyauté prévaut sur les compétences : **On préfère ceux prêts à se jeter d'un pont à la simple demande de leur supérieur hiérarchique.....**

Ce qu'il faut retenir !

Nous constatons que quelle que soit son ancienneté, un contractuel, même en CDI, peut être licencié à tout moment, par simple recrutement d'un titulaire (exemple : mutation)... **Trop c'est trop !** Après une opération de communication bien ficelée sur la signature d'accords au nom du **dialogue social**, la Direction s'en prend à un représentant du personnel contractuel qui a pourtant fait la preuve de son professionnalisme. Le seul tort de notre camarade est de se faire respecter ! La CGTG condamne fermement cette décision de la Direction et invite l'ensemble du personnel technique et tous les contractuels à se mobiliser pour soutenir notre camarade !

NOU PÉKÉ PWAN-Y !

Pointe-à-Pitre le 08 Février 2021